

# VOILE

Cette Section, ouverte aux élèves de la première à la terminale, est placée sous la responsabilité de M. Xavier Le Saint.

Le nombre des places est limité à 15 personnes.

Il est prévu deux semaines d'entraînement (une semaine pendant les vacances de la Toussaint et une semaine pendant les vacances de Pâques)

Les régates auront lieu pendant un week-end du mois de mai 2017

Nous prions les parents des élèves intéressés par cette section de bien vouloir joindre au bulletin ci-dessous :

- Un certificat médical attestant l'aptitude à la voile
- Une attestation du « savoir nager » des élèves
- Une cotisation de 150 euros par chèque à l'ordre de l'ASSJP

Si vous avez des questions spécifiques à l'activité, voici le mail du responsable :  
[x.lesaint@saintjeandepassy.fr](mailto:x.lesaint@saintjeandepassy.fr)

**BULLETIN A REMETTRE A Mr LE SAINT ou à l'ACCUEIL de SJP**

J'autorise mon fils (ma fille), à s'inscrire à l'A.S.S.J.P. pour y pratiquer la voile

Nom : ..... PRENOM : .....

CLASSE : ..... TEL : ..... PORT mère : .....

PORT père : ..... Date de naissance : .....

MAIL (en MAJUSCULE) : .....

DATE :

SIGNATURE :